



*Mécanisme pour l'Initiative de la
Recherche de la Paix et le Développement*

Brève présentation du MI-RPD

Le MI-RPD est une organisation non gouvernementale qui n'est rattachée ni aux partis politiques ni aux confessions religieuses, créée en 2005 et agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/023 du 13 janvier 2006.

Cette ONG a commencé ses activités après la crise socio politique qui a suivi l'assassinat du président démocratiquement élu, Melchior NDADAYE, en 1993. Cette crise a constitué un terrain favorable aux tueries, à la naissance de différents partis et mouvements politiques armés et au déplacement massif de la population burundaise vers les sites de déplacés à l'intérieur du pays et les camps de réfugiés dans les pays voisins. Parmi ceux qui sont restés sur place, pas mal se sont procuré des armes à feu sous prétexte d'auto défense. Les conséquences de cette situation ont été les tueries en masse, le vol, les viols, l'enrôlement des enfants au sein des groupes combattants, la destruction de l'environnement et autres.

Après des années de ravage, des initiatives régionales et internationales ont amené les leaders politiques Burundais sur la voie de négociation. Les Burundais eux-mêmes ont signé les accords de paix et de cessez le feu qui ont été suivis par le partage des postes de responsabilité que ce soit en politique ou au sein des corps de défense et de sécurité. L'armée et la police intégrées ont été mises en place, et les combattants qui n'ont pas pu intégrer ces organes ont été démobilisés.

Les déplacés et les réfugiés ont regagné progressivement leurs collines d'origine. Cependant la pauvreté, la faim, les violences armées et le traumatisme sont restés le lot quotidien dans leurs milieux.

Les armes à feu illicites répandues au sein de la population civile, les groupes rebelles qui combattaient encore au Burundi et dans les régions des grands lacs, les ex combattants qui n'avaient pas eu une formation suffisante et de surcroit n'avaient pas bénéficié d'assez de moyens pouvant les aider à réintégrer la vie civile, les Burundais qui étaient perturbés intérieurement, la méfiance basée sur

l'appartenance ethnique, politique, régionalisme, les conflits fonciers et autres, voilà les raisons principales qui ont été à la base de la création du MI-RPD pour tenter d'apporter sa contribution à faire face à tous ces problèmes.

Vision du MI-RPD

Nous devons construire et vivre une communauté libérée de toutes formes de violence.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une organisation apolitique, membre de la société civile, indépendante, solide, digne d'être leader et capable d'influencer les politiques et programmes visant la consolidation de la paix et la sécurité et de lutte contre de toute forme de violence dans la communauté.

Valeurs fondamentales du MI-RPD

Le MI-RPD dans ses activités quotidiennes, a une série de 3 valeurs qu'elle met en avant

- Transparence
- Détermination
- Leadership

Missions du MI-RPD

Notre mission est de promouvoir une culture de dialogue en Afrique en général et au Burundi en particulier, fondée sur la lutte contre toute forme de violence et de pratiques que ni le droit ni la morale ne peuvent défendre. Nous voulons donc promouvoir une société gouvernée par le dialogue.

Objectifs

- a) Promouvoir l'assistance juridique, médicale et psychosociale aux victimes de la violence armée
- b) Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des acteurs oeuvrant dans le domaine de paix, sécurité et les ALPC.

c) Observer les actions des Etats et des parlements en vue de s'assurer de la mise en œuvre des engagements pris par ces derniers à travers le Programme des Nations Unies, la Déclaration et le Protocole de Nairobi sur les armes légères, convention de Kinshasa, la résolution 1325 et le traité sur le commerce illicite des armes.

d) Résolution des problèmes sociaux politiques à travers les cadres de dialogues et concertations.

Structure organisationnelle du MI-RPD

Ayant plus de 120 membres répartis sur tout le territoire national et international, le MI-RPD est aujourd'hui classé parmi les organisations les mieux structurées suffisamment implantée et représentée sur terrain par notamment ses responsables qui œuvrent dans les provinces du pays et, dans certaines communes. Le MI-RPD dispose d'une grande expérience théorique et pratique aussi bien dans la gestion que dans l'administration des organisations (Leadership) à travers le manuel de procédure administrative. Elle bénéficie d'un soutien de la population et d'une grande visibilité tant au niveau National qu'international.

L'Assemblée Générale

C'est l'organe suprême du MI-RPD. Elle se réunit une fois par an d'une façon ordinaire et, chaque fois que de besoin, de façon extraordinaire. C'est au cours de ces réunions que les membres prennent des décisions capitales pour le développement du MI-RPD en général et sur les questions relatives à la paix et sécurité en particulier.

Le conseil de direction

C'est l'organe chargé de l'administration et de la gestion du MI-RPD. Il se réunit ordinairement une fois par semaine et, en cas de besoin, en réunion extraordinaire. Il est composé de 4 membres : Un Directeur Exécutif du MI-RPD, Directrice adjointe, Conseiller technique principal, une Assistant Administrative et financier.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de 2 Commissaires élus par l'Assemblée Générale parmi les délégués expérimentés. Ce Conseil est chargé de suivre l'exécution des orientations de l'Assemblée Générale et de contrôler les comptes et les avoirs du MI-RPD.

Partenariats

Depuis sa création, Le MI-RPD a bénéficié de quelques appuis et des financements de la part de certains partenaires. Le MI-RPD s'attèle toujours à la mobilisation des financements. Jusqu'aujourd'hui l'organisation dispose des partenaires ci-après :

- Gouvernement du Burundi
- IANSA
- CNAP
- EAANSA
- GTZ
- BNUB
- GRIP
- RECSA
- CARE INTERNATIONAL
- RAFAL

Domaines d'interventions

- Consolidation de la paix;
- Réformes et développement du secteur de sécurité;
- Résolution pacifique des conflits;
- Lutte contre la violence armée.

Stratégie de mise en œuvre

- MI-RPD se situe en dehors des luttes politiques;
- Affiliation aux différents réseaux et collectifs ayant les mêmes objectifs;
- Etudes, recherches, enquêtes et analyses sur les thèmes variés;
- Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs en ALPC;
- Prise de contacts avec les décideurs politiques et les bénéficiaires;

- Cadres de rencontres et synergies avec d'autres acteurs ayant les mêmes objectifs;
- Lobbying et plaidoyer en faveur des victimes de la violence armée à travers un mouvement international des volontaires dans le domaine des ALPC;
- Décerner chaque année un prix honorifique des meilleurs acteurs dans la lutte contre la violence armée.

Projets en cours

- Etude de l'impact des organisations étatiques et non étatiques œuvrant dans le domaine des ALPC dans la Région des Grands

Lacs, la Corne de l'Afrique et les pays limitrophes (15) pays couverts par le RECSA.

- Mise en place d'observatoire de la violence armée au Burundi à travers les réseaux de 3+ dans les 17 provinces du pays ; 129 communes et 936 zones en total 3255.
- Plaidoyer pour la mise en œuvre de la convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa) car cette convention est plus riche que le protocole de Nairobi
- Mise en place d'un plan stratégique relatif à l'implication de la femme/fille de la région des Grands lacs dans la réforme du secteur de sécurité et encourager et renforcer la capacité des femmes à participer à l'élaboration et à la transformation du secteur de la sécurité dans leurs communautés et pays
- Faire le lobbying et plaidoyer auprès des états signataires du protocole de Nairobi pour faire la révision de ce protocole
- Organisation des voyages d'étude vers d'autres pays pour acquérir des expériences pouvant aider le MI-RPD à réussir sa mission
- Participer à la Réunion Biennale des Etats (RBE) de l'ONU, à New York (Etats-Unis) au mois de juin 2014

Groupe cible

- Communautés de base
- Enfants-soldats
- Enfants
- Femmes
- Jeunes
- Handicapés
- Prisonniers
- Rapatriés et déplacés
- Elus du peuple
- Administration locale
- Leaders communautaires
- Organisations de la société civile
- Travailleurs et membres des groupes
- Professionnels
- Etudiants
- Victimes des violences armées
- Démobilisés et anciens combattants
- Les décideurs politiques

Ressources financières du MI-RPD

Les ressources financières du MI-RPD sont constituées des subventions, des dons, des legs et des cotisations des membres. Aucune ressource ne peut être acceptée par le MI-RPD si elle peut compromettre son indépendance ou porter atteinte à ses principes

Personne de contact du MI-RPD

SINZINKAYO Jean-Claude, Directeur Exécutif

Tél : +257 79 934903, +257 77 734 511, +257 75 934 903

E-mail : ong.mirpd@yahoo.fr ; sinkayo_john_cla@yahoo.fr